

JUSTTRANSITION
Leave no one behind

Institut fédéral pour le
**Développement
Durable**



États Généraux de la Transition juste

**Contribution
des Services Publics Fédéraux**

Table des matières

Introduction	1
Mégatendances et risques associés	2
Politiques de transition en cours.....	4
Enjeux sociaux de ces politiques	6
Justice environnementale et justice sociale.....	9
Obstacles rencontrés.....	12
Quelles politiques dans le futur ?.....	13
Assurer une transition juste	18
Articulation intra et inter fédérale	20
Succès de la Conférence sur la transition juste en Belgique	22
Conclusion	23

Introduction

En mai 2022, Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green deal, a lancé les Etats-Généraux de la Transition juste. Ceux-ci se déroulent en 4 processus de préparation en vue de la Conférence pour une Transition juste en Belgique :

- Un processus **scientifique**, via la mise en place du **Haut Comité pour une transition juste** composé d'experts, pour donner un socle scientifique aux travaux de la Conférence. Ce Haut Comité a pour mission générale de partager son expertise et de conseiller le gouvernement et les parties prenantes en vue de la Conférence nationale. Il devra répondre à la question « Comment organiser et instituer la transition juste en Belgique ? »
- un processus **citoyen**, via le lancement de l'**Agora de la transition juste** composée de citoyens, pour populariser et démocratiser les enjeux de la transition juste et cerner les préoccupations des citoyens en la matière. Cette Agora devra répondre à la question de « A quelles conditions la transition doit-elle répondre pour être juste ? Comment ne laisser personne de côté ? ». Cette Agora délibérative devra collecter les préoccupations des citoyens en matière de justice et de transition écologique, et émettre des recommandations sur les conditions à respecter pour assurer la transition juste.
- un processus **sociétal**, via le lancement du **Forum de la transition juste** composé des parties prenantes de la société civile organisée, pour mettre la société en capacité de participer à la politique de transition juste. Ce Forum permettra d'identifier les thématiques, les enjeux, les opportunités, les risques, les revendications, etc. de la société civile en matière de transition juste.
- Et enfin, un processus « **pouvoirs publics** », via la consultation des services fédéraux participant aux travaux de la Commission interdépartementale du Développement durable (CIDD), pour recueillir l'expertise des pouvoirs publics sur le thème de la Transition juste.

Ce document constitue la synthèse des contributions des services publics fédéraux.

Comment s'est déroulée la participation des administrations fédérales aux Etats Généraux de la Transition juste ? En novembre 2022, un questionnaire a été présenté en réunion plénière de la CIDD avec invitation à y répondre pour le 15 février 2023. Les mois d'hiver sont une période chargée en rapportages pour les services fédéraux. Nous avons néanmoins reçu des contributions de huit institutions :

- le SPF Affaires étrangères,
- le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie,
- le SPF Intérieur,
- le Mobilité & Transports,

- le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement
- le SPF Sécurité sociale,
- le SPP Intégration sociale
- et le Ministère de la Défense.

Ce document est une synthèse, aussi fidèle que possible, aux contributions qui ont été envoyées, il ne se prétend évidemment pas exhaustif. Il respecte la structure du questionnaire. Les services ayant répondu aux questionnaires ont eu l'occasion de compléter ou corriger ce texte.

Mégatendances et risques associés

Quels risques peuvent survenir à cause des *megatrends*, telles que les conséquences du changement climatique (sécheresse, inondations, chaleur extrême,...), la pression accrue sur les écosystèmes, la pollution environnementale, la compétition globale concernant les ressources, pour les compétences que vous traitez ?

Deux **constats généraux** sont formulés à propos des mégatendances et de leurs impacts :

- Plus encore que leur évolution individuelle, c'est la jonction de ces forces qui aura un impact profond sur notre environnement de sécurité. Il est donc essentiel que nous comprenions toute l'étendue des défis.
Exemple : « Le financement de la Sécurité sociale (dont la base économique est menacée par la dégradation de l'environnement et la question des modes de production de l'énergie et de sa disponibilité) et, en même temps, l'augmentation des coûts entraînés par un contexte changeant où les crises se succèdent et se renforcent l'une l'autre (pandémie, vieillissement de la population, migration, etc.) » (SPF Sécurité sociale)
- Les publics vulnérables souffrent déjà davantage des crises que nous traversons. Faute de mesures adéquates, la pauvreté et les inégalités vont s'accroître.

Quelles sont les mégatendances identifiées ?

- Les évolutions technologiques ;
- Limitation et compétition pour l'accès aux ressources et à l'énergie ;
- La démographie (croissance, vieillissement) ;
- Les migrations ;
- L'urbanisation ;

- Le dérèglement climatique et les autres risques environnementaux (biodiversité, pollutions, etc.) ;
- L'évolution du pouvoir économique, le citoyen consommateur-acteur ;
- Les inégalités socio-économiques , socio-environnementales et de santé ;
- La globalisation ;
- L'augmentation des risques pesant sur la santé humaine (pandémie, changement de style de vie, exposition à de nombreux produits, etc.).

Quels sont les risques liés à ces mégatendances ?

- En matière sociale : un accroissement de la pauvreté, des inégalités, de la fracture numérique ; une diminution du pouvoir d'achat ; un impact des conditions météorologiques et des événements géopolitiques sur l'activité des travailleurs, certains touchés plus que d'autres ; des pertes d'emplois ; les coûts sociaux liés à la perte de biodiversité, la pollution, la dégradation des écosystèmes et aux changements climatiques.
- Le poids des crises en cours et à venir sur la sécurité sociale alors que son financement pourrait être mis à mal au vu des changements de modèle économique que la transition exige.
- Des risques en matière énergétique : coûts de l'énergie, dépendance stratégique, sécurité d'approvisionnement, investissements importants à réaliser.
- En matière de sécurité : menace sur la sécurité des infrastructures de transports à cause du dérèglement climatique ; cybersécurité ; risque de déstabilisation suite à la surexploitation de ressources (ex : sable marin) ; évolution de la vie quotidienne avec des répercussions notamment en terme de sécurité (femmes & minorités notamment) ; pannes des réseaux de communication.
- En matière économique : ruptures dans les chaînes de production et limitation de l'offre de produits ; augmentation des prix ; difficultés d'estimation de l'incidence des risques climatiques sur la compétitivité des entreprises, cette dernière étant basée sur le contexte international (prix de l'énergie dans les pays voisins, prix des technologies dans les autres pays,...) et sur la spécificité du tissu économique belge ; pénurie de matières premières critiques ; coûts économiques liés à la perte de biodiversité, la pollution, la dégradation des écosystèmes et aux changements climatiques ; obligation de changer de type d'entreprenariat ;
- En matière environnementale : la perte de biodiversité, le dérèglement climatique, les maladies non-transmissibles liées aux modes de vie et à la pollution ;
- En matière de migration : augmentation des migrations provoquées par les crises, les conflits, les changements ; les réponses à apporter à ces migrations (accès au marché du travail de ces travailleurs migrants et de ces personnes déplacées, impact de l'arrivée massive d'une population, etc.) ;

- Augmentation du nombre d'actions de communication de crise à gérer : diversification des publics cibles et évolution/modification rapide des moyens et des outils de communication.

Au niveau international, les risques identifiés sont les suivants :

- - pression sur les consulaires (par exemple, risques en cas de catastrophes naturelles dans des endroits où vivent de nombreux Belges)
- - ce besoin accru d'aide humanitaire.
- - impact potentiel sur les pays partenaires de notre coopération au développement
- - image : par exemple, l'UE est accusée de ne pas tenir suffisamment compte des retombées de ses politiques et de son comportement de consommateur sur d'autres pays, ce qui fera également partie de l'EU Voluntary Review de cette année dans le cadre de l'Agenda 2030

A noter que **la pandémie Covid 19 et ses conséquences** sont souvent présentées comme un exemple de ce qui risque d'arriver, de ce que les gouvernements devront faire, avec des enseignements à tirer de ce qui a bien fonctionné et de ce qui a moins bien fonctionné.

Exemple : « La crise sanitaire a clairement démontré l'extrême fragilité de nos sociétés face à des chocs systémiques. [Elle] a fortement éprouvé notre système de soins et a clairement mis en avant la nécessité d'une large réflexion sur l'avenir, le financement, l'organisation et la stratégie de la Belgique en matière de santé publique. » (SPF Santé publique)

Politiques de transition en cours

Est-ce que votre SPF est impliqué dans des politiques publiques de transition écologique ?

Sont mentionnés à ce propos

- **Des engagements internationaux comme :**
Les SDGs, het Fit for 55 pakket en de bredere context van de Green Deal , de multilaterale klimaat- en milieuonderhandelingen , de bilaterale akkoorden en MOU's , la stratégie Biodiversité 2030, la Stratégie Farm to Fork, la stratégie Forêts post 2020, la Chemicals Strategy for Sustainability, les Climate law et 2030 climate target law , le Zero pollution action plan, la nouvelle approche pour une économie bleue durable.
- **Des engagements et initiatives belges comme :**
Le Plan national Energie Climat, de leefmilieu-formatie voor het BE voorzitterschap in 2024, les Plans d'action de développement durable (PADD), le Plan fédéral de développement durable (PFDD), le Plan d'action économie circulaire (PAEC)

- **Et des initiatives et politiques propres aux institutions comme :**

- Ministère de la Défense : objectifs spécifiques dans des domaines tels que l'environnement et le climat, inclus dans le Policy Handbook de la Défense.
- SPF Economie : une intégration progressive de la durabilité au sein de tous ses axes de travail ; encourager les consommateurs à acheter des produits plus écologiques qui consomment moins, qui sont recyclables, etc. ; la production de statistiques par Statbel ; la politique spécifique en faveur de l'entrepreneuriat durable ; le volet Economie circulaire du Plan national pour la Reprise et la Résilience de la Belgique ; la garantie d'un approvisionnement énergétique abordable, sûr, durable et sécurisé (déploiement du mécanisme d'appel d'offres offshore, soutien aux projets innovants hydrogène, efficacité énergétique des produits couverts par l'étiquetage énergétique, attribution du fond de transition énergétique, mesures en faveur des consommateurs vulnérables, mesures visant à rendre les factures d'énergie abordables pour les consommateurs, mesures de lutte contre la pauvreté énergétique, mesures sur la participation des citoyens aux projets d'énergie renouvelable).
- Le SPP Intégration sociale reçoit des moyens financiers importants du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis (FEAD). Dans ce cadre, il distribue des colis alimentaires aux personnes défavorisées par l'intermédiaire des CPAS et d'autres associations. Il collabore avec les experts de l'Institut fédéral pour le Développement durable (IFDD) et du SPF Santé publique et Environnement pour veiller à la qualité des produits et à leur impact sur l'environnement au moyen de critères stricts.
- Si le SPF Sécurité sociale ne définit pas actuellement de politiques publiques de transition écologique, il lui arrive de devoir proposer des mesures correctrices à certaines politiques publiques lorsqu'elles touchent disproportionnellement les plus vulnérables ou bien lors de différentes crises (par exemple : crise COVID, inondations en Belgique, guerre en Ukraine).
- Le Centre de Crise National (SPF Intérieur) est concerné par l'identification des risques dans le cas du changement climatique et élaboration des plans d'urgence. Ce travail peut servir à accroître la résilience des populations (adaptation) ; en outre, le Centre de Crise, ainsi que les services fédéraux des gouverneurs (planification d'urgence), la DG Sécurité Civile, les zones des secours ainsi que la police sont concernés par la gestion des crises, qu'elles soient climatique (inondation, sécheresse...), sanitaire (épidémie) ou sécuritaire (terrorisme).
- De par ses compétences et missions, le SPF Santé publique est aux premières lignes des mesures et politiques menant à une transition environnementale juste. Il couvre en effet les quatre piliers d'une approche intégrée de la santé : la protection de la santé de l'environnement ; la protection de la santé des animaux et des végétaux, y inclus la protection de la sécurité de la chaîne

alimentaire ; la protection de la santé humaine. Ces différentes politiques sont exercées par le SPF Santé via cinq missions principales : l'appui aux politiques de santé et d'environnement ; la délivrance d'un service direct à des usagers ; la réalisation d'inspections et de contrôles ; la communication et l'information ; la gestion des crises.

Enjeux sociaux de ces politiques

Quels sont les possibles enjeux sociaux liés à ces politiques (impacts, risques, opportunités,...) ?

Les enjeux sont perçus comme cruciaux. Par exemple : « La crise écologique et environnementale actuelle pourrait affecter la possibilité pour les générations futures de poursuivre sur la voie du progrès social. » (SPF Sécurité sociale)

Les enjeux sont décrits comme nombreux et interconnectés, ce qui nécessite une vision holistique de la transition juste.

Par exemple, en matière de santé, « la Belgique, par sa position centrale et son économie ouverte, est particulièrement exposée aux épidémies (maladies humaines, animales et végétales), ainsi qu'à des risques sanitaires et environnementaux (pollutions, importations illégales d'espèces protégées ou envahissantes, importation d'aliments). La santé de son environnement est également interconnectée avec celles de ses voisins. De plus, du fait de la mondialisation croissante, les enjeux environnementaux aux quatre coins de la planète auront des conséquences sur la Belgique, notamment au niveau des effets globaux des changements climatiques ou de l'importation de matières premières (métaux, produits alimentaires, etc.). La santé des Belges et de la Belgique est donc intrinsèquement liée à celle de la population mondiale et de la planète. » En outre, les modes de consommations et de productions de la Belgique ont des impacts sur l'environnement dans d'autres parties du globe. Les politiques de santé et d'environnement ont des liens étroits avec de nombreux domaines politiques comme l'emploi, la mobilité, l'économie, les finances, la sécurité, l'aide au développement, l'énergie et les affaires étrangères. Une politique de santé implique donc « une approche intégrant leur impact sociétal global et que des partenariats stratégiques doivent être mis sur pied avec d'autres filières politiques afin que ceux-ci intègrent des objectifs de santé et d'environnement dans leurs propres objectifs et stratégie ». (SPF Santé publique)

Un autre exemple, cette fois en matière de sécurité sociale : « Toute réflexion orientée vers l'avenir, quel que soit le domaine, devrait tenir compte du changement climatique et des bouleversements qu'il serait amené à provoquer sur notre société. Une piste serait par exemple de réfléchir aux enjeux liés à la soutenabilité sociale et financière de la sécurité sociale à l'aune de la transition écologique. » La sécurité sociale va devoir continuer à

s'adapter aux réalités sociétales. Les questions de transition écologique méritent d'être pensées en lien avec les enjeux de sécurité sociale pour protéger notamment les personnes les plus vulnérables. (SPF Sécurité sociale)

Les enjeux sont interconnectés mais peuvent être regroupés sous trois thèmes.

a. Un mécontentement social face/suite aux changements existe et risque de s'intensifier

Exemples : la résistance vis-à-vis des changements que nécessite une mobilité moins polluante ; les problèmes de perception de la migration ; la croissance de la pauvreté à cause du dérèglement climatique, de même qu'une pression exacerbée sur les établissements de soins, leur personnel et leurs moyens.

b. Les inégalités, la pauvreté et le mécontentement social risquent de s'accroître

En matière de mobilité, par exemple, les enjeux sont multiples : l'interdiction des véhicules thermiques touche davantage les citoyens qui n'ont pas les moyens d'investir dans un véhicule électrique ou qui n'ont pas accès à un véhicule de société ; l'augmentation du prix des billets d'avion touchera les citoyens à revenus modestes ; les alternatives aux véhicules privés ne sont pas aisément disponibles partout ; les modes actifs de mobilité ne sont pas accessibles à tous (handicap, maladie, âge) ; la fracture numérique prive certains des nouvelles technologies et de la digitalisation des services. Se développe alors « le sentiment de 'subir' plutôt que de 'choisir' des modes de mobilité alternatifs, lorsque ceux-ci existent et leur sont accessibles, ou d'être privé d'une part de leur mobilité. » Or l'accès à la mobilité conditionnant fortement l'exercice de nombreux droits fondamentaux (l'enseignement, la vie de famille, le travail, le logement, les soins de santé et la culture), la mobilité est perçue comme un droit qui risque d'être restreint par la transition. Celle-ci pourrait renforcer une série de fractures sociétales si elle n'est pas accompagnée d'une transition dans d'autres politiques publiques (accessibilité des services, aménagement du territoire, fiscalité immobilière, etc.).

D'une manière générale, c'est l'inaccessibilité financière des produits et services de la transition écologique qui est problématique. Par exemple, en matière d'énergie : « Les nouvelles technologies qui limitent la consommation d'énergie nécessitent un investissement financier difficile voire impossible pour les familles vulnérables. Les personnes en situation de pauvreté n'ont pas les moyens financiers d'économiser sur les coûts et la consommation à long terme. De plus, les familles vulnérables ont également moins accès à l'information et aux connaissances sur la façon de gérer les nouvelles technologies. »

Les risques de perte d'emplois dans certains secteurs concernent davantage les travailleurs les moins qualifiés et les ouvriers.

En matière de santé également, les inégalités sont marquées : risque plus grand d'exposition des groupes socio-économiques faibles aux stressseurs environnementaux, capacité moindre à se mobiliser pour s'en protéger ou s'y adapter, moindre accès aux soins de santé, impacts directs et indirects sur la santé mentale et la santé physique. De nouveaux besoins causés par les changements environnementaux de santé vont apparaître, il faudra pouvoir y répondre, de même qu'aux besoins des populations migrantes. Le rôle de la Sécurité sociale sera ici primordial (accès aux soins, remboursement de ceux-ci, renforcement des systèmes de santé)

c. Risque pour certains secteurs économiques

Enfin, cette transition peut aussi être perçue comme une menace par de nombreux secteurs économiques, comme ceux actifs dans les modes de transport traditionnellement les plus émetteurs de gaz à effets de serre ou l'industrie chimique. Par exemple, le projet de règlement sur l'écoconception des produits durables peut engendrer un risque de pertes d'emplois dans les secteurs d'activités non soutenus par les futures réglementations sur l'écoconception des produits. Plus généralement, le SPF Economie rappelle les défis identifiés par l'OIT en 2015.

Au niveau international, plusieurs défis sont identifiés : la **gestion des attentes** concernant ce qui peut être réalisé grâce au financement public pour le climat, qui ne sera jamais assez élevé pour répondre aux besoins mondiaux. Toutefois, le SPF peut également contribuer, par des voies diplomatiques et par sa présence dans les organes de décision des IFI, à la mobilisation de banques multilatérales et de développement ainsi que d'investisseurs privés. Est également soulignée le caractère indispensable de la **cohérence des politiques** intérieures, européennes et extérieures, en accordant une attention suffisante aux retombées. Le **contrôle de la paix, de la sécurité et de la stabilité** sur le territoire national et à l'étranger est inextricablement lié au Développement durable : en effet, sans ces conditions préalables nécessaires, il est impossible d'atteindre les autres objectifs.

Heureusement, la transition offre également des opportunités, mises en avant dans plusieurs contributions. Il est question d'avantages non négligeables en termes de développement, d'emploi et de croissance économique régénérative, d'innovations technologiques et organisationnelles dans le domaine de l'efficacité de l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire. Les investissements nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sont susceptibles de créer une dynamique positive sur l'activité économique et sur l'emploi en Belgique, à travers trois effets : une baisse des dépenses en énergies fossiles, la stimulation de l'activité économique (par exemple grâce à la rénovation des bâtiments) et une politique fiscale ciblée sur les émissions de gaz à effet de. Au total, le PIB pourrait être relevé d'environ 2 % en 2030 dans un scénario de transition bas-carbone par rapport à un scénario '*business-as-usual*' et l'emploi net augmenterait de 80 000 unités en 2030¹. La transition peut

également mener à la création d'emplois de qualité et bien rémunérés. L'intégration de solutions axées sur la nature dans les projets d'infrastructures représente une opportunité considérable pour réduire les coûts opérationnels et créer de nouvelles sources de revenus.

D'une manière générale, est rappelé le fait que le coût de l'inaction sera de loin plus élevé que les coûts de l'action.

Autres avantages de la transition : la qualité de vie s'améliorera sur de nombreux aspects, tels que la qualité de l'air, l'espérance de vie en bonne santé, la sécurité routière, l'aménagement du territoire, le lien social, le tourisme local, etc.

Enfin, au niveau des administrations elles-mêmes, plusieurs avantages sont identifiés: une organisation durable bénéficie d'un soutien accru de la part du public, est plus attrayante sur le plan de l'emploi. Plus spécifiquement, une défense durable est mieux à même de fonctionner dans le nouvel environnement de sécurité tel qu'il est défini dans la stratégie de sécurité nationale. Il en résultera une stabilité accrue, une sécurité nationale et internationale, créant ainsi les conditions de la prospérité et du progrès social.

Justice environnementale et justice sociale

Parmi ces politiques de transition que vous avez élaborées, quelles sont celles qui permettent d'atteindre à la fois plus de justice climatique/environnementale et plus de justice sociale ? Par exemple : une offre de transports en commun abordables, ou la mise en place des mesures sociales correctrices d'éventuelles politiques publiques qui toucheraient disproportionnellement les plus vulnérables.

De nombreux exemples sont cités.

SPF Mobilité & Transports : La Vision Rail 2040, couplée d'un réinvestissement conséquent dans le rail et d'objectifs clairs avec la conclusion récente des contrats de gestion avec les entreprises publiques ferroviaires, ambitionne de faire du rail la colonne vertébrale de la mobilité de demain. Améliorer l'efficacité et l'accessibilité du rail en général est profitable à l'ensemble de la population et est par nature une mesure d'équité sociale. Pour garantir une justice sociale, une attention particulière est accordée à des publics spécifiques via des mesures telles que l'amélioration de l'accessibilité universelle des gares et des trains ; des formules tarifaires différenciées tenant compte de critères d'âges, de revenus, de situations familiales, professionnelles ou de santé ; et un renforcement de la sécurité.

Le SPF Mobilité & Transports et Transports participe activement au développement du MaaS (Mobility as a Service), en Europe et en Belgique. Ce concept décrit le transfert d'une mobilité basée sur la possession du mode de transport vers une mobilité basée sur l'utilisation et le

partage de services de mobilité et de moyens de transport. En adoptant la Vision interfédérale MaaS et en œuvrant au développement d'un écosystème MaaS efficace, simple d'utilisation, compatible entre les différents opérateurs et les différentes régions du pays, le SPF contribue à faciliter l'accessibilité numérique des nouveaux services de mobilité pour l'ensemble des citoyens. Cette mesure vise à réduire la part de la fracture numérique causée par un déficit de compétences dans l'usage des TIC.

Le plan « Be Cyclist » 21-24 vise à promouvoir le vélo comme un mode de déplacement quotidien à la fois écologique, efficace, économe et rapide. Une des mesures vise à faciliter spécifiquement l'utilisation du vélo par les femmes. En effet, selon l'enquête Monitor du SPF M&T la part modale du vélo dans les déplacements est de 13 % pour les hommes et de 10 % pour les femmes. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires pour rendre plus accessible le vélo aux femmes.

SPF Economie : Depuis le 1/07/2022, le tarif social s'applique également aux citoyens raccordés à un réseau de chaleur. La politique du SPF en faveur de l'entrepreneuriat durable offre des opportunités de positionnement favorable de nos TPE/PME belges face aux enjeux du contexte de compétition économique. En matière de transition juste vers l'entrepreneuriat durable, elle accorde une attention spécifique à l'inclusion de l'entrepreneuriat féminin, de l'entrepreneuriat de la diversité, de l'entrepreneuriat avec un handicap et de l'entrepreneuriat au niveau artisanal. La rédaction d'un rapport sur le séminaire sur le financement privé des entreprises actives dans l'économie circulaire peut renforcer le développement des activités économiques contribuant à la transition et ainsi créer des emplois complémentaires dans des secteurs clés. L'estimation du coût énergétique des produits pourra aussi aider les consommateurs à éviter d'acheter des produits bon marché mais coûteux à l'usage. Une campagne de sensibilisation à la consommation durable pourra aider parallèlement la justice climatique et la justice sociale. En effet, de nombreux ménages ne s'en sortent plus au niveau des factures énergie / électricité / eau / alimentation / mobilité. Le SPF Economie dispose de nombreuses informations qui pourraient s'avérer très utiles à la sauvegarde de leur pouvoir d'achat tout en réduisant leur empreinte écologique et ainsi la consommation d'énergies fossiles et de ressources naturelles.

SPF Santé publique : Le SPF Santé joue un rôle important en étudiant et proposant des mesures d'accompagnement pour assurer une transition climatique socialement juste et inclusive (en étant attentif aux aspects relatifs à la redistribution, à l'emploi, à la requalification des travailleurs, etc.). A côté des investissements privés, une part significative des investissements nécessaires pour financer la transition seront à réaliser sur fonds publics dans "l'écologisation de l'économie" génératrice d'importants effets multiplicateurs tant sur l'activité que sur l'emploi. Trois domaines d'action sont identifiés :

- Investir dans la décarbonation : la transition nécessite de réaliser des économies d'énergie à grande échelle et de modifier l'offre d'énergie à la faveur des sources

renouvelables. Ces changements ne sont possibles que via des investissements massifs dans la production énergétique renouvelable et dans tous les secteurs consommateurs, dont les coûts seront, selon les scénarios, plus ou moins compensés par les gains réalisés sur la facture énergétique. Deux secteurs constituent des cibles privilégiées pour des investissements publics décarbonés favorisant la relance en Belgique: la rénovation des bâtiments publics et le développement des infrastructures de transport public. Pour les bâtiments publics fédéraux, il est nécessaire de mobiliser dès 2021 un montant de 150 millions d'euros par an qui permettraient une réduction de la facture énergétique, des réductions d'émission substantielles, la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects. La rénovation du bâti associée à un investissement massif dans les solutions fondées sur la nature, à l'écoconception et à des aménagements favorables à la biodiversité locale permettra à la fois d'améliorer l'efficacité énergétique de ces bâtiments, d'apporter des solutions aux dérèglements climatiques tout en renforçant le maillage bleu-vert urbain. Dans un contexte de nécessaire réforme des infrastructures de transport en Belgique, Les investissements dans les transports publics sont une autre voie de relance à privilégier. Rien qu'en ce qui concerne le transport de personnes et de marchandises par le rail, le PNEC estime les budgets nécessaires à 3 500 millions d'euros par an sur la période 2021-2030 pour l'infrastructure passagers et à 112 millions d'euros pour le fret.

- Investir dans l'économie circulaire : des investissements colossaux sont nécessaires pour soutenir la symbiose industrielle, accroître la collaboration entre acteurs, favoriser un meilleur flux d'information au sein des chaînes de valeur, soutenir la conception des produits pour allonger leur durée d'utilisation, améliorer leur réparabilité, leur mise à niveau et leur recyclage et mener des actions et campagnes de sensibilisation et de soutien aux pratiques et aux comportements de consommation durable. En ce qui concerne les produits chimiques, les actions liées à l'économie circulaire se concentreront sur la transition progressive vers un environnement non toxique via le développement de produits de conception sûrs et durables, le traçage des substances dangereuses dans les produits, les techniques de séparation lors de la collecte des déchets, la décontamination des flux de déchets pollués ou encore la promotion de modèles économiques tels que le chemical leasing. La transition vers des produits chimiques sûrs et durables dès leur conception nécessitera d'importants investissements au cours de la prochaine décennie.
- Investir dans la biodiversité : la stratégie européenne biodiversité 2030 reprend des engagements spécifiques et des initiatives pour aider les entreprises à mettre en place des innovations, des partenariats et l'expertise nécessaire pour préserver la biodiversité. Des investissements majeurs sont nécessaires et un cadre doit être établi afin de prendre en compte la biodiversité dans nos modes de production et de

consommation, ce qui permettra aux entreprises de diminuer les risques et de développer de nouvelles opportunités.

SPF Sécurité sociale : Plusieurs mesures temporaires ont été mises en place lors des récentes crises ou des mesures existantes ont été adaptées (covid, inondations, Ukraine, prix de énergie,...). Ce type de mesures pourrait être répété dans le futur afin d'accompagner la transition écologique et d'amortir les chocs liés aux changements climatiques (actions correctrices). Outre les investissements indispensables dans le système sanitaire, les investissements et les incitations nécessaires pour que la société se remette de la crise sanitaire offrent une occasion unique de catalyser la transition écologique génératrice de co-bénéfices. Afin d'utiliser au mieux les ressources financières limitées et de rendre possible une telle situation gagnant-gagnant, la transition écologique doit se poursuivre sans relâche.

SPP Intégration sociale : Le projet FEAD a déjà été décrit. En outre, en achetant ses fruits dans un rayon proche de Bruxelles, en payant un prix juste aux producteurs laitiers, le SPP soutient les circuits courts et les (petits) producteurs locaux qui promeuvent des cultures respectueuses de la terre.

SPF Affaires étrangères : Outre nos pays partenaires, le SPF identifie systématiquement les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays africains comme bénéficiaires prioritaires du financement pour le climat. Nous assurons également le suivi de notre financement, notamment en ce qui concerne l'inclusion, les droits des femmes, les consultations avec la société civile, etc. Dans le contexte des négociations, l'idée d'une transition équitable et l'importance de mesures sociales correctives sont toujours incluses. La mise en œuvre d'actions de développement durable aura un impact positif dans tous ces domaines.

Obstacles rencontrés

Rencontrez-vous des obstacles dans l'élaboration de politiques autour de la transition juste ?
Si oui, lesquels ?

Plusieurs obstacles sont identifiés :

- **La complexité du sujet qui pose la question suivante : comment tout concilier ?**

Exemple : « la stratégie à mettre en place doit répondre aux enjeux de la neutralité climatique, de la préservation et restauration durable de la biodiversité, de l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, d'une utilisation durable et efficace de l'énergie et des ressources, de développement d'une économie circulaire et de cycles de matériaux non toxiques et d'une

consommation et production saines et durables et ce, tout en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. » (SPF Santé publique)

- **La gouvernance**

Sont cités à ce sujet : la complexité institutionnelle de la Belgique et le dispersement des compétences, la difficulté de trouver une entente intra/interfédérale et régionale ; le manque de vision globale, la politique et le fonctionnement en silos, même à l'échelle fédérale ; le manque de consensus politique ou de mandat, ou l'existence de priorités politiques différentes ; des blocages liés à la perception du changement climatique et à la priorisation des actions (court terme versus long terme) ; le manque de coopération internationale : pour garantir une protection sociale adéquate pour les populations les plus vulnérables ; en matière de défense : une traduction spécifique pour la Défense est nécessaire au vu des spécificités du ministère.

- **Le financement**

Il est peu aisé de trouver des fonds pour mettre en œuvre des politiques de protection sociale qui tiennent compte de la transition écologique. La situation des SPF (manque de budget de et de personnel) permet difficilement l'investissement dans de nouvelles dimensions et développements.

- **La résistance face aux changements**, tant de la part des entreprises que des citoyens

- **Le manque de données**

Faute des données nécessaires, il est difficile d'évaluer les besoins sociaux en lien avec la transition écologique juste.

- **Et en matière de développement international :**

L'appropriation locale des projets signifie également que le pays bénéficiaire de notre financement doit jouer lui-même un rôle important et définir ses priorités et ses politiques.

Quelles politiques dans le futur ?

Quelles politiques de transition juste proposeriez-vous dans le futur pour assurer à la fois le respect des limites planétaires et celui d'un plancher social ?

Pour le **SPF Mobilité & Transports** : il faut garantir à tous l'accès à des moyens de transports sûrs, durables (non polluants), à un coût abordable en portant une attention particulière aux personnes précarisées et porteuses d'un handicap.

Pour le **SPF Economie** : Un cadre européen clair en matière d'entrepreneuriat durable ; Un ensemble de politiques macroéconomiques, industrielles, sectorielles et du travail qui mette en place un cadre propice favorisant le développement d'entreprises durables et les possibilités de création d'emplois décents en mobilisant les investissements publics et privés et en les orientant vers des activités écologiquement durable ; Mette l'accent sur la création d'emplois décents tout au long de la chaîne d'approvisionnement, dans des secteurs dynamiques à forte valeur ajoutée qui encouragent l'amélioration des emplois et des compétences ; Inclure des analyses d'impact des politiques économiques et sociales respectueuses de l'environnement pour permettre un dosage optimal des mesures ; Fixer des objectifs d'amélioration continue de la viabilité sociale, économique et environnementale des secteurs et concevoir des politiques et des programmes sectoriels en tenant compte des particularités de chaque secteur et du type et de la taille des entreprises qui y sont implantées ; Développer, en consultation avec les parties prenantes, des recommandations et de mesures incitatives pour stimuler la demande, l'investissement et le développement des marchés des biens et services dans les secteurs revêtant une importance particulière pour l'écologisation de l'économie belge ; Réaménager les dispositifs d'incitation pour stimuler l'innovation des entreprises en faveur du développement durable ; Accorder une attention particulière aux secteurs, régions, communautés et travailleurs dont les ressources et moyens de subsistance pourraient être les plus durement touchés par la transition ; Utiliser les politiques commerciales et les politiques d'investissement pour faire de la viabilité sociale, économique et environnementale une réalité, pour faciliter l'accès aux technologies respectueuses de l'environnement, pour soutenir les industries nationales vertes encore peu développées et pour encourager et favoriser l'innovation écologique et les emplois verts ; Des mesures environnementales qui soient progressives sur le plan social, c'est-à-dire financées proportionnellement plus par ceux qui causent plus de dégâts à l'environnement. Ceux-ci étant généralement -mais pas forcément toujours- ceux qui ont le plus de moyens financiers.

Pour le **SPF Sécurité sociale** : la sécurité sociale pourrait évoluer vers un modèle préventif, voire prospectif, et non plus seulement curatif. Un modèle flexible, évolutif et axé sur les personnes pour garantir que les politiques de protection sociale tiennent compte des besoins des populations les plus vulnérables dans le contexte en évolution de la transition écologique. Il pourrait comporter plusieurs dimensions :

- Approche intégrée : le modèle intégrerait les enjeux de la transition écologique juste dans les politiques de protection sociale existantes ;
- Financement durable : inclure des sources de financement durables pour soutenir les politiques de protection sociale liées à la transition écologique ;
- Éducation et sensibilisation : des initiatives de sensibilisation et d'éducation pour sensibiliser la population aux enjeux de la transition écologique juste et à leur impact sur la protection sociale ;

- Monitoring et évaluation : un mécanisme de monitoring et d'évaluation pour mesurer l'efficacité et l'impact des politiques de protection sociale liées à la transition écologique ;
- Coopération internationale : promouvoir une coopération internationale pour garantir une protection sociale adéquate pour les populations les plus vulnérables ;
- Responsabilité sociale des entreprises : des mesures pour encourager les entreprises à adopter des pratiques sociales et environnementales responsables dans le cadre de la transition écologique ;
- Innovations : encourager l'innovation en matière de protection sociale dans le cadre de la transition écologique, notamment en matière de prestations de soins de santé durables et de protection de l'emploi.

Il pourrait être nécessaire de se préparer à répondre à des nouveaux risques tels que ceux liés aux changements climatiques, aux changements sur le marché du travail, aux politiques de transition et à la précarité énergétique ou la pauvreté énergétique et pauvreté de transport, etc.

Il faudrait également démarrer des réflexions sur

- la valorisation et reconnaissance des métiers et rôle de la sécurité sociale : tous les métiers liés aux soins de santé, à l'insertion socio-professionnelle, à la remise à l'emploi, et tout ce qui concerne le « care » sont importants. Une réflexion sur la transformation de l'emploi pourrait également être de mise : reconversion, développer de nouvelles filières, de nouvelles compétences, comme soutenir un système alimentaire sain, durable et respectueux de l'environnement (en accord avec le programme Farm to Fork de l'UE).
- le financement de la sécurité sociale et la politique fiscale, par exemple en adaptant la fiscalité environnementale ; en prenant en compte les facteurs environnementaux et climatiques sur les dépenses de la sécurité sociale (par ex. soins de santé) ; en anticipant les impacts des risques environnementaux sur le niveau et la durabilité du système de protection sociale, et d'envisager à terme, un plan d'adaptation pour la sécurité sociale. Pour le secteur de la santé et des soins de santé, voici deux exemples concrets d'impacts sur certains risques sociaux : impact sur les risques professionnels et sur les soins de santé ; en développant une nouvelle branche de la sécurité sociale dédiée aux risques environnementaux et/ou adapter le système actuel aux risques environnementaux ; en envisageant d'envisager des contributions par ménage en fonction de leur empreinte écologique (mais sans pénaliser les groupes les plus vulnérables) ; en accompagnant les politiques environnementales dans l'analyse de la composante et du risque social ; en pérennisant l'organisation de crise au sein du secteur afin de répondre rapidement aux chocs sociaux engendrés par une crise ou une catastrophe sanitaire/environnementale ; en questionnant l'impact sur le climat et l'énergie des mesures existantes en lien avec la sécurité sociale et en rapport avec la mobilité et la prise en charge par les employeurs, telles que la mise à disposition des

voitures de société, le remboursement des déplacements en transport en commun ou en vélo (mobilité douce) ainsi que les écochèques et utiliser ces mesures comme des leviers contribuant au développement de la transition énergétique.

Le SPF Sécurité sociale a également une compétence en matière de soins de santé en fixant le cadre réglementaire, le financement et les montants de remboursement. Les changements climatiques et la crise migratoire (entre autres) ajoutent une pression sur ce secteur déjà soumis à des défis tels que les coupes budgétaires et des pénuries de personnel. Il faudra réfléchir à la construction des nouvelles protections collectives et au caractère assurantiel de la sécurité sociale pour répondre à ces nouveaux risques. De plus, des politiques d'atténuation et d'adaptation de mesures sociales de soutien pourraient s'avérer nécessaires pour les secteurs plus sensibles au climat tels que, entre autres, l'agriculture, l'exploitation forestière, et à terme, le secteur du voyage et du tourisme. La sécurité sociale pourrait accompagner un vaste mouvement de transition professionnelle.

Autre piste, la sécurité sociale pourrait soutenir des activités liées à la transition écologique comme les agriculteurs qui font le choix d'une agriculture biologique en instituant une mesure de soutien financier complémentaire sous la forme d'une réduction de cotisations sociales. Le coût social et humain de la crise écologique est considérable : elle affecte l'ensemble des risques sociaux couverts par la sécurité sociale par l'intermédiaire de la dégradation de l'environnement, déterminant essentiel de la santé de la population. Cette déformation des risques sociaux expose particulièrement les individus les plus démunis, dont les ressources limitées réduisent les capacités de protection face aux phénomènes naturels et aux conséquences du réchauffement climatique. La sécurité sociale pourrait aussi être mobilisée comme instrument de compensation des effets anti-redistributifs de certains dispositifs poursuivant un objectif environnemental.

Le **SPF Santé publique** a, quant à lui, défini trois grandes thématiques « One World One Health » prospectives pour lesquelles il est nécessaire d'organiser une collaboration structurelle entre les quatre piliers de la santé et de manière générale de favoriser la mise en œuvre des principes 1W1H à tous les niveaux de responsabilité. Ces trois thématiques sont :

- La résilience des santés : il s'agit ici de soutenir, via une approche intégrée des quatre piliers de la santé, le débat et les actions du Gouvernement fédéral en vue d'une transition de santé, comprenant le renforcement d'éléments existants mais également des transformations fondamentales. La résilience, la qualité et l'accessibilité de notre système de santé se doivent d'être au cœur du débat en y incluant sa planification, son financement, son identification comme secteur stratégique, la prévention, l'emploi et les conditions de travail dans les soins, les interactions entre les différentes lignes de santé, la gestion et la préparation des crises de santé publique et environnementales et l'impact environnemental du

secteur (ex : adaptation du système de santé face au changement climatique, gouvernance de crise et risques importés, plan nation environnement santé,);

- La production et la consommation saines et durables : l'objectif de cette thématique est de soutenir, via une approche intégrée des quatre piliers de la santé, les actions et décisions du Gouvernement fédéral mais également de la Commission européenne (dans le cadre du Green Deal) en vue d'une transition des systèmes de consommation et de production, à savoir accompagner les systèmes et les acteurs vers une production plus diversifiée, plus locale, plus favorable à la biodiversité, moins consommatrice de produits chimiques, d'emballages, d'eau et d'énergie, tout en préservant l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé des animaux et des végétaux, les revenus, les droits humains et sociaux des producteurs locaux et des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur (dont le monde agricole) et en favorisant une consommation et une alimentation saines, durables et accessibles à tous. La transition énergétique et vers une société bas-carbone ainsi que la restauration des écosystèmes et le renforcement de l'économie circulaire seront également au cœur de ses préoccupations ;
- La crise de la Covid-19 a mis en lumière l'importance vitale du service public ainsi que l'absolue nécessité d'une gouvernance publique renforcée, notamment au niveau de la réalisation des missions récurrentes du SPF et des grandes thématiques de transition. Le SPF initiera, sur base des moyens disponibles, des réflexions au niveau des thématiques suivantes :
 - a. Sociologie des transitions afin de permettre une intégration de la sociologie et psychologie du changement dans les chantiers de transition et de clarifier le débat sur les changements de comportements individuels et collectifs (sur base d'expériences internes et externes) ;
 - b. Réflexion sur les impacts de la digitalisation sur la santé et l'environnement.
 - c. La gestion des données via la création d'une Health Data Agency

Au niveau international

Le **SPF Sécurité Sociale** participe activement aux travaux de l'OIT, qui a développé des « Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous ». Ces principes constituent un cadre reconnu internationalement qui guident les politiques de transition juste. Au niveau européen, le SPF Sécurité Sociale a notamment contribué à l'adoption par le Conseil de l'UE d'une recommandation du Conseil en juin 2022 qui fournit des orientations complémentaires au Pacte vert européen aux États membres pour aborder les aspects sociaux et liés au travail de la transition vers la neutralité climatique.

Pour le **SPF Affaires étrangères**, La cohérence des politiques est un facteur important. La Belgique et l'Europe souscrivent à l'Agenda 2030, qui considère le développement durable comme un amalgame de 17 objectifs de nature à la fois économique, environnementale et sociale. Une stratégie pleinement engagée dans la mise en œuvre de cet Agenda 2030 devrait, par définition, également conduire à une transition équitable.

Assurer une transition juste

Comment votre SPF pourrait-il assurer une politique de transition juste ?

Le **SPF Mobilité & Transports** propose de favoriser le shift modal.

La Défense œuvre à l'élaboration d'un plan d'action pour une Défense durable (horizon 2030) et d'une stratégie pour le climat (horizon 2050). Ceux-ci contribueront aux transitions nécessaires.

Le **SPF Economie** cite

- Une justification de la politique tarifaire réglementée à l'égard des populations vulnérables, en organisant celle-ci de manière correcte. A noter que tant que la disponibilité des combustibles fossiles prime en termes de disponibilité et d'accessibilité financière, le soutien à ces produits doit être considéré à la lumière de la réduction de la pauvreté. L'accent doit être mis sur le citoyen vulnérable et non sur le produit sous-jacent ;
- Le soutien au développement d'un cadre réglementaire adéquat ;
- La sensibilisation des consommateurs et des entreprises par rapport à l'importance d'une transition juste. Pour les consommateurs, la campagne de sensibilisation à une consommation durable qui sera organisée par l'unité Economie durable vise à garantir une plus grande prise de conscience des consommateurs sur les gestes et les comportements d'achat plus durables ;
- Une réflexion sur des méthodes d'identification des secteurs les plus touchés financièrement par les implications du changement climatique (intensité énergétique, intensité en matières premières, mise en parallèle avec l'évolution des marges, identification des secteurs les plus touchés par / exposés à des ruptures de production ou nécessitant le renforcement d'une plus grande autonomie stratégique) ;
- Des consultations des fédérations représentant les secteurs fragilisés par la transition climatique afin de récolter leurs avis et propositions ;

- Le suivi de l'impact des prix de l'énergie sur la précarité énergétique / rentabilité des entreprises ;
- Une réflexion sur l'intégration des notions de développement durable au sein des accords commerciaux (en inspirant des travaux de la London School of Economics sur le sujet) ;

Le **SPF Sécurité sociale** pourrait faire des recommandations aux politiques sur :

- un modèle préventif de sécurité sociale ;
- une revalorisation des métiers et du rôle de la sécurité sociale : tous les métiers liés aux soins de santé et à la protection sociale au sens large, sont importants et il est nécessaire de réinvestir dans ces métiers.
- une refonte des soutiens en fonction des nouveaux risques liés aux changements climatiques, aux changements sur le marché du travail, aux politiques de transition et la précarité énergétique ou la pauvreté énergétique et la pauvreté de transport. Il faudra peut-être développer une nouvelle branche de la sécurité sociale dédiée aux risques environnementaux qui nécessitera de penser à l'évaluation des risques, à la définition d'objectifs, à un modèle de financement et à la mise en œuvre des politiques de cette nouvelle branche de la sécurité sociale dédiée aux risques environnementaux.

Le **SPF Santé publique** énumère quatre propositions pour que la transition puisse être qualifiée de juste :

- La stratégie à mettre en place doit répondre aux enjeux de la neutralité climatique, de la préservation et restauration durable de la biodiversité, de l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, d'une utilisation durable et efficace de l'énergie et des ressources, de développement d'une économie circulaire et de cycles de matériaux non toxiques et d'une consommation et production saines et durables et ce, tout en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.
- Une telle transition environnementale juste doit être organisée selon quatre principes d'action : le maintien des objectifs et normes environnementaux (principe « Do No Harm et Do not Roll Back ») ; des investissements dans la transition environnementale (décarbonisation, biodiversité et économie circulaire) ; la réforme de la fiscalité et de l'octroi des subsides (tarification carbone, subsides dommageables à l'environnement, taxation du secteur aérien et des produits chimiques) ; et enfin le renforcement du cadre normatif actuel, notamment la norme des produits. La transition vers une société climatiquement neutre devra également tenir compte de son impact sur le

marché du travail (transformation des besoins en termes d'emplois et de compétences). En outre, nous devons veiller à ne laisser personne de côté.

- Il faut prévoir une transition de santé publique lancée en concertation avec les professionnels de la santé. La résilience de notre système de santé sera au cœur du débat en y incluant son financement, son identification comme secteur stratégique, la prévention, l'emploi et les conditions de travail dans les soins, les interactions entre les différentes lignes de santé, la gestion et la préparation des crises sanitaires, sa résilience face aux changements climatiques et autres enjeux environnementaux et l'impact environnemental du secteur. La lutte contre les inégalités de santé devra également en être partie intégrante.
- Le SPF peut contribuer à clarifier la situation pour les parties prenantes en cartographiant l'impact socio-économique de la transition au niveau sectoriel et en identifiant les implications/besoins en matière de politique sociale, économique, d'emploi et d'enseignement. L'impact de la transition verte sur les entreprises et l'emploi variera selon le secteur, la profession, la région et le pays, ce qui nécessite une approche granulaire en collaboration avec les autorités locales et régionales, les partenaires sociaux et les parties prenantes.

Le **SPP Intégration sociale** propose, pour améliorer la qualité énergétique des logements (privés ou publics) occupés par des personnes en situation précaire, de donner aux propriétaires de ces logements un accès prioritaire aux mécanismes de tiers investisseurs soutenus par l'Etat.

Le **SPF Affaires étrangères** évoque la transition juste au niveau mondial : grâce au financement multilatéral pour le climat et le développement, le SPF peut contribuer à des transitions équitables au niveau mondial, en mettant l'accent sur nos pays partenaires, les pays les moins avancés et les DIS. En outre, la diplomatie belge peut contribuer à des résultats positifs dans les négociations multilatérales dans ce domaine. Dans le contexte européen, la DGE suit les préparatifs de la formation sur l'environnement pour la présidence de la Belgique en 2023, où la transition équitable a été identifiée comme une priorité thématique, tout comme l'économie circulaire et l'adaptation/la résilience.

Articulation intra et inter fédérale

Comment s'articulerait pour vous une *gouvernance transition juste* (intra- et/ou interfédérale) ?

La gouvernance de la Transition juste nécessitera :

- **De l'efficience** : ne pas rajouter de plan, ne pas perdre de temps dans le rapportage pour conserver du temps pour l'action.

Par exemple : " il existe de nombreux plans fédéraux (par exemple le genre, l'économie circulaire). On pourrait choisir d'inclure le facteur d'équité dans ces plans, plutôt que de mettre en place une nouvelle action distincte. Une bonne gouvernance vise un impact maximal et limite les rapports à ce qui est nécessaire pour mesurer cet impact. Par conséquent, les rapports devraient être davantage axés sur l'impact que sur l'action." (SPF Mobilité & Transports)

- **Une définition claire du cadre, des rôles et responsabilités**

Il est nécessaire de définir clairement les rôles et les responsabilités de chacun. Le cas échéant, la coopération doit s'inscrire dans un cadre précis, de sorte que la mission et les compétences soient clairement définies. La responsabilité de la mise en œuvre et de l'établissement des rapports doit incomber à ceux qui peuvent influencer efficacement sur les résultats.

- **Des moyens suffisants**

Il faut prévoir un soutien effectif (et budgétaire) à l'ensemble des administrations en charge des questions de transition, et ne pas négliger la question des outils et de la formation.

- **Une collaboration dans le respect des différentes organisations et entités**

"Compte tenu de la transversalité des défis, la collaboration est souvent nécessaire et doit être facilitée. Dans tous les cas, en tenant compte de l'individualité de chaque organisation." (Ministère de la Défense). Il faut éviter l'approche "one size fits for all" et l'approche en silo (par risque environnemental), et viser la cohérence des politiques, via une intégration dans tous les domaines politiques et une coordination soutenue entre tous les niveaux de compétence. Cette collaboration devrait idéalement être inter-fédérale et au minimum intra-fédérale. La crise sanitaire peut ici servir d'exemple : « En s'attaquant à la crise sanitaire, le gouvernement a réaffirmé son rôle de « moteur » du changement sociétal. Cela a confirmé l'importance de la coordination par les pouvoirs publics dans la gestion et résolution de crise, d'une bonne organisation et de capacités financières à intervenir » (SPF Santé publique). Une autre contribution propose la création d'un « organe central de coordination et de support, en tenant compte des structures existantes. Cet organe pourrait prendre la forme d'une Commission. Il faudrait surtout un organisme pérenne qui permette une cohérence indispensable entre les différents instruments et structures déjà existants. » (SPF Sécurité sociale)

- **Une approche ancrée**

Cette approche débiterait par une reconnaissance accrue de la science (sciences exactes et sciences humaines) comme base de la politique. Rappelons les signaux que le monde scientifique envoie depuis de nombreuses années sur la nécessité d'une transition.

Cette approche doit également s'appuyer sur des analyses ex-ante des incidences socio-économiques et sur l'emploi des politiques environnementales afin d'éclairer les décisions politiques.

- **Une collaboration avec les experts et les citoyens**

Il faut également ouvrir le débat aux experts. Une proposition concerne la mise sur pied d'un « organe d'experts indépendants et non politisés, habilités à évaluer a priori et a posteriori la pertinence et la qualité des mesures, les uns sur le plan environnemental, les autres sur le plan social. » (SPP Intégration sociale).

Quant aux citoyens, rappelons la réaction généralement positive et le sens des responsabilités des citoyens durant la pandémie. La multiplication de diverses initiatives citoyennes et la solidarité ainsi manifestée montrent que lorsqu'il existe un large consensus sur leur nécessité, des mesures ambitieuses rencontrent le soutien de la population.

« Il est donc essentiel d'établir un dialogue sociétal large et approfondi afin d'impliquer les citoyens et tous les acteurs de la société civile dans toutes les phases des politiques de transition et de continuer à communiquer de manière transparente sur ces politiques. » (SPF Santé publique)

Succès de la Conférence sur la transition juste en Belgique

Selon vous, qu'est-ce qui doit être accompli à la fin de la Conférence sur la transition juste en Belgique pour que l'on puisse parler de succès ?

Pour parler de succès, il faudrait :

- **Partager une vision**

« Une vision générale et largement partagée de la transition équitable, qui peut constituer la base d'une politique intérieure et extérieure cohérente et qui s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable. » (SPF Affaires étrangères). Ou encore « un accord de tous les participants sur une liste de principes visant à garantir une telle transition ; la société civile et les partenaires sociaux doivent être correctement et efficacement consultés et inclus dans les réflexions » (SPF Intérieur).

- **Éviter l'abstraction**

Il est question ici de recommandations concrètes ; de soutien réel aux administrations compétentes ; de méthode de travail efficace, claire et simple tenant compte des ressources

humaines et financières administratives disponibles ; d'évaluation des politiques mises en œuvre grâce à des critères de succès prédéfinis.

- **Voir à long terme**

Il faudrait commencer par définir une vision à long terme de la situation idéale que l'on vise et l'assortir d'une liste des défis à relever.

- **Adopter une gouvernance efficace**

Ce qui est attendu en matière de gouvernance est décrit à la question précédente.

- **Eviter de complexifier**

La complexification administrative et la multiplication de plans et de rapportages seraient perçues comme des échecs.

Concrètement, plusieurs propositions sont formulées à propos d'un plan qui serait adopté en matière de transition juste : il devrait être transversal, inter-fédéral, composés de mesures concrètes, définissant clairement les responsabilités, le budget, les échéances et les modalités de réalisation.

Quelques mesures concrètes sont également proposées par le SPF Economie : rendre abordable l'accès à l'énergie verte, aux produits et aux mesures écoénergétiques ; tirer profit du dialogue social en cours et développer un cadre réglementaire destiné à permettre le développement des entreprises durables et le travail décent pour tous, l'inclusion sociale et l'éradication de la pauvreté dans la transition vers une économie belge plus durable ; intégrer les résultats de l'étude commanditée par le CFDD sur les coûts et bénéfices sociétaux d'une politique climatique belge au sein des discussions politiques.

Conclusion

On le voit, le concept de transition est déjà bien présent dans les institutions fédérales, que ce soit au travers d'engagements internationaux, d'engagements belges ou de mesures et politiques propres aux SPF. Les risques, existants et à venir, et les défis à relever sont bien identifiés. La nécessité de ne pas oublier la dimension sociale de la transition (comme le prévoit le développement durable est soulignée à plusieurs reprises. La complexité des enjeux, l'immensité du défi, les difficultés rencontrées en matière de gouvernance sont vus comme autant de points à ne pas négliger sous peine de ne pas réaliser une transition qui sera juste.